



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Coordination  
des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial**

**Bureau de l'environnement et de  
l'utilité publique**

**RÉCÉPISSÉ DE CHANGEMENT  
D'EXPLOITANT**

<b>Déclaration :</b>	<b>Installation :</b>
<b>SCEA DES MESANGES « Crannes » 72360 VERNEIL-LE-CHETIF</b>	<b>SCEA DES MESANGES « Crannes » 72360 VERNEIL-LE-CHETIF</b>

Le Préfet de la Sarthe,  
Chevalier de la Légion d'honneur ;  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

**Vu** le titre 1er du livre V du code de l'environnement, relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, notamment l'article R.512-68 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2011136-0001 du 16 mai 2011 autorisant l'EARL CHOUANET à exploiter un élevage avicole et un élevage porcin au lieu-dit « Crannes » à VERNEIL-LE-CHETIF ;

**Vu** le récépissé de changement d'exploitant du 25 avril 2014 donnant récépissé à la SCEA DE CRANNES d'exploiter les élevages avicole et porcin au lieu-dit « Crannes » à VERNEIL-LE-CHETIF ;

**Vu** le courrier du 6 mars 2023 de la SCEA DE CRANNES déclarant la création de la SCEA DES MESANGES à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 suite à la cessation d'activité agricole de la SCEA DE CRANNES ;

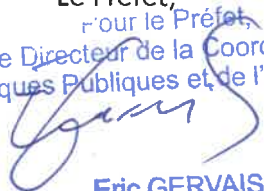
**ACCUSE RÉCEPTION**

de la déclaration de changement d'exploitant au profit de la SCEA DES MESANGES depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023, relative à l'exploitation d'un élevage avicole et d'un élevage porcin, se situant au lieu-dit « Crannes » à VERNEIL-LE-CHETIF.

Cette installation a fait l'objet d'arrêté préfectoral et document administratif susvisés au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Toute modification apportée à l'installation, à son mode d'exploitation ou à son voisinage, entraînant un changement notable des éléments du dossier initial, doit être portée avant sa réalisation à la connaissance du préfet.

Fait au MANS, le **21 SEP. 2023**

Le Préfet,  
pour le Préfet,  
Le Directeur de la Coordination  
des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial  
  
**Eric GERVAIS**